

Dans les projets urbains, comment envisagez-vous de prendre en compte les terres agricoles aux abords de la ville, autrement qu'en termes de réserves foncières à urbaniser ?

Comment comptez-vous faire appliquer l'**objectif « zéro artificialisation »** porté par la région Bretagne et par la loi de transition écologique (Instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace, NOR : LOGL1918090J) ?

La préservation de terres agricoles et espaces naturels aux abords de la ville et dans la métropole est pour nous une priorité. Nous agissons pour densifier l'habitat et le commerce en ville et nous n'hésiterons pas à remettre en cause, partout où ce sera légalement possible, tous les projets d'artificialisation de terres agricoles et espaces naturels ou de terres pouvant présenter un potentiel en utilisation agricole. Nous n'attendrons pas 2032 ! Nous engagerons la révision des différents documents d'urbanisme sans attendre, pour enclencher le « zéro artificialisation nette ». En ce sens, nous sommes en phase avec la Région et l'Etat. Nous considérons qu'il faut agir dès à présent, préparer les esprits à ces changements majeurs d'approche.

Seriez-vous prêts à revenir sur les **zonages d'urbanisation**, dont la plupart matérialisent plutôt des héritages anciens que des projets destinés à répondre aux enjeux contemporains de l'environnement, de l'agriculture et de la ville (tels que la pérennisation des activités agricoles et le développement de l'agriculture urbaine) ?

Oui, sans hésitation, dans le respect des lois, des règlements, et des autorisations déjà accordées. Beaucoup de zones aujourd'hui promises à l'urbanisation (zonages 2AU) ont été décidées sans ou avec trop peu d'études préalables. Les enjeux environnementaux (bocage ancien, arbres remarquables, espèces protégées) ou agricoles de ces secteurs n'ont pas assez été pris en compte. Il est de notre devoir de proposer un zonage affiné, qui tienne compte des potentialités écologiques et agricoles de nos communes.

Que pensez-vous de **hiérarchiser les exigences** au lieu des objectifs ? i.e. sanctuariser les espaces naturels et les terres agricoles en tant que bien commun des habitants de la métropole brestoise ; ou bien reconquérir la qualité des espaces agricoles : protection, voire reconstruction selon des exigences hautes en qualité des éléments importants (talus, haies, bosquets, arbres isolés, bocages...), mais aussi reconquête avec des zonages et règlements ad hoc.

Penser aux générations futures est notre responsabilité et cela nous oblige. Nos engagements en la matière sont clairs et sans équivoques : préserver les espaces naturels et les terres agricoles.

Les exigences évoquées dans votre question correspondent aux grands enjeux que nous avons identifiés. Nous devons en effet mettre à disposition des brestois un environnement naturel et agricole de qualité, majoritairement tourné vers l'agriculture bio et le raisonné, et situé au plus près des habitants. Ces exigences doivent trouver des réponses favorables. Nous agissons donc dans les trois directions, avec en priorité la préservation des espaces dont nous disposons encore.

Comment répondrez-vous aux enjeux de précarisation de l'activité agricole, notamment liés au manque de perspectives liée à son insécurité foncière et économique ?

Allez-vous assumer votre responsabilité en utilisant les divers **outils de planification agricole** : PEANP-ex PAEN, ZPA, préemption avec la SAFER pour l'installation de jeunes et d'agriculteurs porteurs de projets novateurs (ex : microfermes, maraîchage urbain...) en agrobiologie ; travail avec les acteurs : Chambres d'agriculture, SAFER, EPF, propriétaires fonciers, DDTM ; soutien aux statuts fonciers alternatifs (SCI, GFA, régie agricole municipale...) afin de protéger les terres agricoles ; création de réserves foncières pour l'installation d'agriculteurs bio et de l'animation d'un projet alimentaire territorial (PAT) pouvant être labellisé par le Ministère de l' Agriculture?

Oui, nous prendrons nos responsabilités et nos engagements sont fermes, nous voulons sauvegarder les terres agricoles et espaces naturels dont nous disposons encore, à l'échelle de la ville et de la métropole. Il en va de notre capacité à préserver notre cadre de vie et nos terres nourricières. Le « zéro artificialisation nette » que nous comptons mettre en œuvre sera sans aucun doute un élément de sécurisation pour les exploitants.

Aussi, nous agissons avec tous les acteurs, dont ceux du monde agricole (chambre d'agriculture, GAB, SAFER, exploitants en place), les propriétaires fonciers, l'Etat, la Région et les collectivités voisines pour définir un plan territorial (PAT) pour l'agriculture et l'alimentation, qui contribuera à répondre aux exigences de durabilité, et à soutenir une activité agricole sur le territoire. Nous donnerons par ailleurs des permis de végétaliser et de maraîchage urbain sur les espaces où cela est possible sur l'initiative des collectifs qui le souhaiteront.

Comptez-vous valoriser l'argent public immobilisé dans les réserves foncières, et actuellement non exploitées, par des loyers significatifs (restitution des terres à des agriculteurs désireux de s'installer) ?

Ce plan territorial proposera, quand ce sera possible, une utilisation agricole de terres en sa possession, actuellement non exploitées. La collectivité destinera à une utilisation agricole des terres dont elle est propriétaire, et prévoira des baux de location. Une priorité, ou attention particulière, sera donnée à de jeunes porteurs de projets. Les projets de mise à disposition de ces terres devront s'inscrire dans une vision sur le long terme afin de permettre aux locataires de se projeter dans l'avenir.

Quelles mesures vous engagez-vous à mettre en place vis-à-vis des propriétaires de friches industrielles et commerciales pour en promouvoir la réhabilitation ou la réaffectation ?

Comptez-vous réhabiliter les friches industrielles du port de commerce de Brest, avec leur usage notamment en zones logistiques pour du fret ferroviaire, plutôt que de poursuivre la destruction des terres agricoles pour un usage similaire en périphérie ?

Nous voulons mettre un coup d'arrêt au développement, inacceptable aujourd'hui, de l'immobilier tertiaire ou résidentiel sur la zone de port de commerce. Un projet de développement du port doit être élaboré en vue de servir les intérêts maritimes de Brest, une priorité sera donnée à l'activité industrielle maritime, aux activités de transport maritime et au fret ferroviaire. Le schéma d'aménagement de 1994 sera remis en cause. Nous travaillerons également à optimiser l'utilisation des zones d'activités économiques existantes en périphérie, ceci afin de faire cesser les extensions en dehors de ces zones. Par ailleurs, nous n'ouvrirons aucune nouvelle zone commerciale en extension urbaine. Nous agissons pour rénover et adapter le Stade Francis Le Blé, et ne soutiendrons pas le projet de construction au Froutven.

Que prévoyez-vous pour la récupération, à ce jour prévue à trop long terme, d'**espaces militaires** à déclasser ?

Nous aurons des échanges avec l'Etat et la Marine nationale sur ce sujet et Pascal Olivard a d'ores et déjà rencontré le préfet maritime afin d'entrevoir les possibilités au cours du mandat à venir. Suivant la localisation de ces espaces, la propriété pourra être donnée à leur utilisation pour densifier la ville ou leur « désimperméabilisation ».

Comptez-vous poursuivre **l'étalement urbain**, source de destruction de terres agricoles, au détriment d'une politique volontariste de densification des quartiers existants par exploitation méthodique des terrains offrant des possibilités de construction soutenables avec comblement des dents creuses par rénovation du bâti ancien, rachat du bâti existant auprès de propriétaires inertes, mais aussi végétalisation, dé-imperméabilisation, respirations, recréation de milieux "naturels" et de biodiversité, de jardins partagés, de jardins tout court... ?

Nous ferons cesser l'étalement urbain, tout en favorisant l'adaptation, la rénovation, la végétalisation, l'animation et l'embellissement du parc immobilier et des espaces communs des quartiers de Brest. Le but sera de donner envie de vivre à Brest et dans ses quartiers, et de faire cesser cette

envie de partir qu'éprouvent de nombreux habitants confrontés à la grisaille des habitations, au manque de commerces et services de proximité et à la perte de lien social. Notre programme comporte de nombreuses actions en ce sens. Nous tendrons à restaurer au maximum la perméabilité des sols où cela est possible comme par exemple lors des rénovations des parkings en abandonnant le tout bitume ! Nous utiliserons les dents creuses inconstructibles pour permettre à la nature de s'installer en ville et travaillerons sur les cœurs d'ilot.

Associez-vous les citoyens non directement concernés par l'activité agricole mais concernés par l'avenir de leur territoire à ces réflexions ? Comment ?

La question de l'agriculture et de l'alimentation concerne tous les citoyens. Nous associerons à la réflexion des collectifs de citoyens, associations de consommateurs, comités citoyens de quartiers... Par les pratiques alimentaires que nous instaurerons dans nos cantines scolaires et lieux de restauration collective en tendant autant que possible vers le 100% bio et local ainsi que par la sensibilisation des enfants aux bonnes pratiques alimentaires et de production agricoles nous les préparerons en partenariat avec les équipes éducatives à façonner un avenir plus proche et respectueux de la nature et de sa biodiversité. Nous soutenons le projet de création de la maison de l'alimentation durable de Brest (MADA Brest) dont nous partageons les objectifs.